



**Aix en Provence**

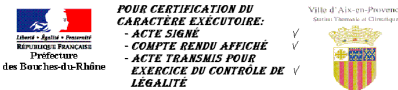
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2014-497**

**Séance publique du**

**16 décembre 2014**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20141216-57202-DE-1-1_0
Date de signature : 17/12/2014
Date de réception : mercredi 17 décembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET : OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - TARIFS DE LOCATION DES SALLES ET SITES DE CÉZANNE POUR 2015**

Le 16 décembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/12/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Jules SUSINI.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN.  
Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Christian ROLANDO donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie

Mission Développement Touristique et  
InternationalRAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 DÉCEMBRE 2014

Nomenclature : 7.10

Divers

**RAPPORTEUR** : Monsieur Christian ROLANDO**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. BRAMOULLÉ Gérard, Mme SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL****OBJET** : OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - TARIFS DE LOCATION DES SALLES ET  
SITES DE CÉZANNE POUR 2015- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Depuis une délibération de 1995, renouvelée le 17 décembre 1998, l'Office Municipal de  
Tourisme est gestionnaire de certains équipements municipaux.

L'Office Municipal de Tourisme a également été désigné par délibération du 7 novembre  
2005, gestionnaire des deux sites cézanniens de Bibémus et du Jas de Bouffan.

Nous avons par la suite, délibération en date du 26 mars 2007, décidé de lui renouveler la  
gestion de l'Atelier Cézanne.

Nous venons enfin récemment de lui confier la gestion de deux nouveaux équipements : la  
nouvelle salle des Milles et la salle de la Duranne, délibération en date du 17 décembre 2013.

Les tarifs d'utilisation des équipements et sites sont établis par le gestionnaire, selon les prix  
pratiqués sur le marché en visant à se rapprocher de l'équilibre global de gestion et sont  
soumis à l'approbation de la ville. Ils sont fondés sur le type de salle louée et de prestations  
offertes.

Les gratuités ou réductions de tarifs ne sont accordées que par le Conseil Municipal. En ce  
qui concerne les salles, il s'agit de demandes présentées par des associations, des services  
municipaux ou par des structures para municipales concernant principalement des animations  
à caractère social, festif, humanitaire ou œuvrant dans le domaine du développement  
économique. Habituellement, les associations bénéficient de la gratuité pour la tenue de leur  
assemblée générale annuelle, ainsi que pour l'organisation d'une manifestation dans l'année.  
Une perception forfaitaire minimale correspondant aux frais de remise en état de la salle peut  
être ponctuellement appliquée.

Pour l'année 2015, les tarifs sont basés sur une augmentation de 3 % en ce qui concerne les salles.

Quant aux sites cézanniens, ils connaissent une fourchette d'augmentation allant de 9 % sur le plein tarif à 20 % sur le tarif réduit, sachant que des tarifs promotionnels et des gratuités, notamment dans le cadre de créneaux dédiés pour les scolaires, sont prévus.

Des forfaits de privatisation pour ces trois sites sont également envisagés, dans une logique de reconduction des montants votés en 2014.

En conséquence, je vous propose, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **VOUS PRONONCER** pour l'année 2015 sur les tarifs de location pour les salles municipales, les tarifs d'entrée pour les sites cézanniens et pour leur privatisation tels que figurant en annexe.

DL.2014-497 - OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - TARIFS DE LOCATION DES SALLES  
ET SITES DE CÉZANNE POUR 2015-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 49
Abstentions	: 9
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 45
Pour	: 45
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Charlotte DE BUSSCHERE, Michele EINAUDI, Hervé GUERRERA, Souad HAMMAL, Gaelle LENFANT, Jean-Jacques POLITANO.

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,  
Gérard DELOCHE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 17/12/2014  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

SALLE DE LA DURANNE

	TARIFS DE LOCATION 2014 TTC			Proposition tarifs 2015 à + 3%		
	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITES DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS / COLLECTIVITES	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITES DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS / COLLECTIVITES	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL
ESPACE TRAITEUR	250 €	125 €	75 €	258 €	129 €	77 €
Salle POLYVALENTE	250 €	125 €	75 €	258 €	129 €	77 €
activités hebdomadaires	12 €/H	7 €/H	4 €/H	//	7 €/H	4 €/H

AUTRES PRESTATIONS - prix TTC	
Heure supplémentaire au delà de 1 heure du matin	10% du tarif de base
Mise à disposition de l'espace traiteur	250,00 €
Supplément nettoyage selon utilisation	230,00 €
Perception forfaitaire minimale	75,00 €

Ces prestations, quelle que soit le nature de l'utilisateur, feront l'objet d'un tarification à plein tarif.

Le tarif de base de location de la salle comprend :

- \* la mise à disposition de l'équipement de base de l'installation
- \* le nettoyage de base

TOUTE AUTRE PRESTATION FERA L'OBJET D'UNE FACTURATION SUPPLEMENTAIRE SUR DEVIS

**SALLE DES MILLES**  
nouvelle salle

	Tarifs de location 2014 TTC			proposition tarifs 2015 à + 3%		
	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITES DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS / COLLECTIVITES	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITES DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS / COLLECTIVITES	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL
Espace TRAITEUR	250 €	125 €	75 €	258 €	129 €	77 €
Salle POLYVALENTE	250 €	125 €	75 €	258 €	129 €	77 €
activités hebdomadaires	12 €/H	7 €/H	4 €/H	//	7 €/H	4 €/H

AUTRES PRESTATIONS - prix TTC	
Heure supplémentaire au delà de 1 heure du matin	10% du tarif de base
Mise à disposition de l'espace traiteur	250,00 €
Supplément nettoyage selon utilisation	230,00 €
Perception forfaitaire minimale	75,00 €

Ces prestations, quelle que soit la nature de l'utilisateur, feront l'objet d'une tarification à plein tarif.

Le tarif de base de location de la salle comprend :

- \* la mise à disposition de l'équipement de base de l'installation
- \* le nettoyage de base

TOUTE AUTRE PRESTATION FERA L'OBJET D'UNE FACTURATION SUPPLEMENTAIRE SUR DEVIS

**SALLE DES MILLES**  
ancienne salle

	TARIFS DE LOCATION 2014 TTC			TARIFS DE LOCATION 2015 TTC		
	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITES DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS / COLLECTIVITES	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITES DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS / COLLECTIVITES	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL
CUISINE	250 €	125 €	75 €	258 €	129 €	77 €
Salle POLYVALENTE	250 €	125 €	75 €	258 €	129 €	77 €
activités hebdomadaires	12 €/H	7 €/H	4 €/H	12 €/H	7 €/H	4 €/H

AUTRES PRESTATIONS - prix TTC	
Heure supplémentaire au delà de 1 heure du matin	10% du tarif de base
Mise à disposition de l'espace traiteur	75,00 €
Supplément nettoyage selon utilisation	230,00 €
Perception forfaitaire minimale	125,00 €

Ces prestations, quelle que soit la nature de l'utilisateur, feront l'objet d'une tarification à plein tarif.

Le tarif de base de location de la salle comprend :

- \* la mise à disposition de l'équipement de base de l'installation
- \* le nettoyage de base

TOUTE AUTRE PRESTATION FERA L'OBJET D'UNE FACTURATION SUPPLEMENTAIRE SUR DEVIS

**SALLE DE PUYRICARD**

	TARIFS DE LOCATION 2014 TTC			proposition de tarifs de location 2015 à + 3%		
	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITES DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS / COLLECTIVITES	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITES DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS / COLLECTIVITES	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL
Salle seule 1/2 journée	460 €	250 €	150 €	474 €	258 €	155 €
journée ou soirée	760 €	390 €	250 €	783 €	402 €	258 €
Mise en place 1/2 journée	90 €	45 €	35 €	93 €	46 €	36 €
journée ou soirée	150 €	75 €	50 €	155 €	77 €	52 €

AUTRES PRESTATIONS - prix TTC	
Concours, tests, examen par 1/2 journée	200
Heure supplémentaire au dela de 1 heure du matin	10% du tarif de base
Mise à disposition de l'espace traiteur	75,00 €
Supplément nettoyage selon utilisation	150,00 €
Perception forfaitaire minimale	150,00 €

Ces prestations, quelle que soit le nature de l'utilisateur, feront l'objet d'un tarification à plein tarif.

Le tarif de base de location de la salle comprend :

- \* la mise à disposition de l'équipement de base de l'installation
- \* le nettoyage de base

TOUTE AUTRE PRESTATION FERA L'OBJET D'UNE FACTURATION SUPPLEMENTAIRE SUR DEVIS



**SALLE DES PLATANES**

	TARIFS DE LOCATION 2014 TTC			proposition de tarifs de location 2015 à + 3%		
	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITES DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS / COLLECTIVITES	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITES DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS / COLLECTIVITES	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL
Salle seule 1/2 journée	240 €	150 €	110 €	247 €	155 €	113 €
journée ou soirée	495 €	300 €	205 €	510 €	309 €	211 €
Mise en place 1/2 journée	75 €	35 €	30 €	77 €	36 €	31 €
journée ou soirée	105 €	50 €	45 €	108 €	52 €	46 €
Forfait horaire à l'année	12 €	10 €	7 €	12 €	10 €	7 €

AUTRES PRESTATIONS - prix TTC	
Heure supplémentaire au dela de 1 heure du matin	10% du tarif de base
Supplément nettoyage selon utilisation	75,00 €
Perception forfaitaire minimale	110,00 €

Ces prestations, quelle que soit le nature de l'utilisateur, feront l'objet d'un tarification à plein tarif.

Le tarif de base de location de la salle comprend :

- \* la mise à disposition de l'équipement de base de l'installation
- \* le nettoyage de base

TOUTE AUTRE PRESTATION FERA L'OBJET D'UNE FACTURATION SUPPLEMENTAIRE SUR DEVIS

**SALLE DE LUYNES**

	TARIFS DE LOCATION 2014 TTC			proposition de tarifs de location 2015 à + 3%		
	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITES DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS / COLLECTIVITES	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL	ENTREPRISES / ASSOCIATIONS A ACTIVITES DE TYPE COMMERCIAL	ASSOCIATIONS / COLLECTIVITES	ASSOCIATIONS LOCALES A CARACTERE SOCIAL
Salle seule 1/2 journée	460 €	250 €	150 €	474 €	258 €	155 €
journée ou soirée	760 €	390 €	250 €	783 €	402 €	258 €
Mise en place 1/2 journée	90 €	45 €	35 €	93 €	46 €	36 €
journée ou soirée	150 €	75 €	50 €	155 €	77 €	52 €
Forfait horaire de la salle de danse	12 €	10 €	7 €	12 €	10 €	7 €

AUTRES PRESTATIONS - prix TTC	
Concours, tests, examen par 1/2 journée	200,00 €
Heure supplémentaire au dela de 1 heure du matin	10% du tarif de base
Mise à disposition de l'espace extérieur	150,00 €
Mise à disposition de l'espace traiteur	75,00 €
Supplément nettoyage selon utilisation	230,00 €
Perception forfaitaire minimale	150,00 €

Ces prestations, quelle que soit le nature de l'utilisateur, feront l'objet d'un tarification à plein tarif.

Le tarif de base de location de la salle comprend :

- \* la mise à disposition de l'équipement de base de l'installation
- \* le nettoyage de base

TOUTE AUTRE PRESTATION FERA L'OBJET D'UNE FACTURATION SUPPLEMENTAIRE SUR DEVIS

## Tarifs droits d'entrée 2015 sites de Cézanne

Atelier Cézanne, Jas de Bouffan et carrières de Bibémus

<b>Individuels</b>  < 15p	Plein tarif	6 €	
	Tarif réduit	2,50 €	13-25 ans
	Gratuit	0 euro	< 13 ans Rsa Demandeurs d'emploi Presse et I.CO.M (sur présentation de la carte) Handicapés Guide conférencier (sur présentation de la carte)
	Tarif Promo 3 sites	13,50 €	Hors transport navette Bibémus
	Tarif Carte Pass Aix Pays d'Aix	4,50 €	à l'atelier de Cézanne, sur présentation de la carte
	Forfait Unisite Pro	4 euros	Tarif "grossiste" accordé aux prof. du tourisme et intermédiaires,
<b>Groupes</b>  = ou > 15p.	Plein tarif	4 euros	Groupe, y compris groupe scolaire hors créneaux dédiés.
	Tarif réduit	2 euros	Groupe accompagné d'un guide O.T. d'Aix, Tarif accordé aux prof. du tourisme d'Affaires et organisateurs de congrès / séminaires
	Gratuité	0 euro	1 personne pour 15 payantes, Groupe scolaire jusqu'au lycée inclus, sur créneaux dédiés
	Supplément langue	30 euros	Forfait langue étrangère, par créneau horaire
	Atelier de peinture	2 euros	

**TARIFS 2015**  
**« FORFAIT PRIVATISATION DES SITES DE CEZANNE »**

**Mise à disposition de l'atelier de Cézanne :**

Juin à Septembre :	800 € HT de 15 à 50 personnes 1 500€ HT au-delà de 50 personnes
Autres périodes de l'année :	500 € HT de 15 à 50 personnes 1 000€ HT au-delà de 50 personnes

**Mise à disposition de la Bastide du Jas de Bouffan :**

800€ HT pour les petits-déjeuners
1 500€ HT pour les déjeuners
3 000€ HT pour les soirées

**Mise à disposition des carrières de Bibémus : 5 000€ HT**

Un tarif réduit de 50% est applicable aux partenaires de l'Office Municipal de Tourisme.